



À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes no 116

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 14 avril 2020, au Pavillon Wilson situé au 4 b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	173-173 A, chemin du Fleuve
	Numéro de cadastre :	1 688 928
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">- Rendre conforme la marge latérale droite à 1,15 mètre au lieu de 2 mètres;- Rendre conforme la marge latérale totale à 5,89 mètres au lieu de 6 mètres; Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.
2	Adresse civique :	237, route 338
	Numéro de cadastre :	2 049 406
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">- Réduire le nombre de stationnements à 20 au lieu de 48;- Permettre l'absence d'aire d'isolement entre le côté gauche et l'allée de circulation; Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.
3	Adresse civique :	25, rue de Granville
	Numéro de cadastre :	2 048 896
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">- Réduire la marge latérale droite à 0,70 mètre au lieu de 2 mètres pour une véranda; Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 1^{er} avril 2020

Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière